

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 031-213102478-20231207-DM2023\_08-BF

Berger  
Levrault

31247

Commune Labarthe-Rivière - Budget Communal

Code INSEE

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 8

#### Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	13		
Nombre de membres présents	10		
Nombre de suffrages exprimés	10		
VOTES : Contre	0	Pour	10
Date de convocation :	04/12/2023		

L'an deux mille vingt trois, le sept décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Claire VOUGNY, Maire.

Objet : Sur demande du comptable public il convient de prévoir les crédits budgétaires suffisants au compte 1323 afin d'annuler le titre 204/2022 mal imputé. En effet la recette devait être enregistrée au 16878.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains	13 692.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>13 692.00 €</b>	
D 023 : Virement à la section d'investissement		13 692.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>		<b>13 692.00 €</b>
D 1323 : Subv. non transf. Départements		13 692.00 €
<b>TOTAL D 13 : Subventions d'investissement</b>		<b>13 692.00 €</b>
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		13 692.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>13 692.00 €</b>

Signataires :

Certifié exécutoire par Claire VOUGNY, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/12/2023 et de la publication le 11/12/2023.

A LABARTHE RIVIERE, le 07/12/2023.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

